

SCHEMA DU DISCOURS DE M. DAVIGNON A L'OCCASION DE LA SIGNATURE
DU MEMOIRE D'ENTENTE SUR L'ENERGY BUS CANADA-CEE

Bruxelles, le 17 décembre 1979

Je ne reviendrai pas longuement sur les conséquences du conflit israélo-arabe du Yom Kippour, mais force est de constater que si l'on a beaucoup parlé à l'époque de la " crise " de l'énergie, six ans plus tard, le monde occidental commence seulement à saisir réellement l'enjeu énergétique et sa répercussion sur notre mode de vie.

A la veille d'une nouvelle hausse du prix du pétrole brut, nos experts ont calculé qu'une majoration de 6 dollars le barril aura pour effet d'alourdir la facture pétrolière des Neuf de 20 à 25 milliards de dollar.

Il est donc grand temps qu'au niveau de la Communauté Européenne une stratégie énergétique globale soit mise en place qui détermine notre action commune au cours de la décennie qui commence dans moins de quinze jours.

Loin de moi l'intention de jouer aux prophètes de malheur : nous n'en sommes plus désormais au point où nous pouvons nous contenter de discourir sur la crise de l'énergie et pleurer sur notre sort.

On attend de nous des actes politiques clairs et constructifs. Si la tâche de la Commission Européenne n'est pas des plus aisées, puisque aussi bien les traités européens ne sont pas des plus explicites en matière de politique énergétique commune, on ne peut pas lui faire le reproche de ne pas avoir utilisé son pouvoir d'initiative.

On a un peu ricané lorsque la Commission a proposé une série de mesures au Conseil des Ministres visant l'horizon 85-90. Progressivement, cependant, un système communautaire, même s'il présente encore des failles importantes, a pu être dégagé : des mesures législatives (à caractère volontaire ou contraignant) ainsi que des mesures financières (programmes de recherche, de développement, prêts de la Banque Européenne d'Investissement, etc.) ont été prises.

L'occasion nous est donnée ici aujourd'hui, grâce à nos amis canadiens d'apporter un élément important de réponse à la crise énergétique. C'est en effet par des opérations concrètes et ponctuelles comme celles du Bus de l'Energie que nous pouvons montrer à notre opinion publique que nous sommes engagés véritablement dans une des batailles fondamentales qui découlent de cette crise, à savoir la bataille contre le gaspillage de l'énergie.

C'est là essentiellement l'intérêt d'un programme comme celui du Bus de l'Energie.

En effet, il s'adresse en premier lieu au secteur gros consommateur d'énergie : les petites et moyennes entreprises absorbent annuellement environ 20 % de l'énergie primaire dans la Communauté. Or, les études les plus récentes en la matière soulignent que d'ici à l'an 2000, l'introduction de technologies nouvelles mais aussi une attitude moins laxiste à l'égard du gaspillage, permettront d'épargner entre 15 et 35 % des besoins en consommation d'énergie de l'industrie.

Comme vient de l'indiquer Monsieur l'Ambassadeur TAIT, il est résulté des visites de l'ENERGY BUS au Canada, des économies d'énergie en moyenne de l'ordre de 20 % pour les petites et moyennes entreprises ainsi consultées.

Derrière la sécheresse de ce pourcentage se cache pour les responsables des PME visitées un gain appréciable qui est lui exprimé en l'occurrence en vrais dollars canadiens.

Et je voudrais ici aussi tuer un bobard qui a la vie dure : qui dit économie d'énergie ne dit pas automatiquement atteinte à notre prospérité.

Notre ingénierie est parfaitement capable de "ramasser le gant", l'économie d'énergie signifie avant tout stimuler le développement d'industries, de produits, de services nouveaux et partant, d'emplois nouveaux.

J'en reviens aux implications pratiques du Bus de l'Energie. Axé en priorité sur les Petites et moyennes entreprises il comble pour celles-ci un fossé à la fois psychologique et technique.

Contrairement aux grandes compagnies, les PME hésitent à se lancer dans des programmes potentiels d'économie d'énergie, tout simplement parce qu'elles ne disposent pas du know-how pour identifier ces possibilités d'épargne de l'énergie.

Il faut donc leur apporter sur place la technologie (ordinateur, etc) qui permet concrètement de leur faire la démonstration des économies d'énergie facilement réalisables et qui auront un impact immédiat ou presque sur leur bilan financier.

En 1978, dans la foulée de ce que l'on a qualifié d'URE (utilisation rationnelle de l'énergie) il a été suggéré de créer un système communautaire d'assistance directe principalement en faveur des PME.

Un programme communautaire de Bus de l'Energie a été élaboré par la Commission Européenne qui s'inspire du système utilisé avec succès au Canada depuis 1977.

La suite, vous la connaissez : Le Bus canadien a parcouru cette semaine les différentes régions de Belgique, après un passage aux Pays-Bas et son périple doit le mener dans d'autres pays de la Communauté.

Comme il s'agit d'un projet concret et qui doit nécessairement pouvoir fonctionner sagement et rapidement auprès des principaux intéressés, la Commission Européenne a suggéré que le futur projet similaire européen fonctionne par l'entremise des instances nationales concernées.

Il aurait été absurde de faire attendre ceux qui sont prêts à commencer leur expérience du bus de l'énergie : c'est le cas des Pays-Bas où le projet doit normalement démarrer au début de 1980.

Le rôle de la Communauté est d'assurer la centralisation des données recueillies par les "bus" de l'énergie au centre commun de recherche d'Ispra. Si vous voulez, pour parler clairement, Ispra jouera un rôle de banque de données que pourront consulter non seulement les bus européens, mais le bus canadien et tous les autres partenaires qui souhaiteraient coopérer dans ce genre d'expérience.

En terminant, je tiens à remercier une nouvelle fois le gouvernement Canadien

d'avoir coopéré avec la Communauté dans ce domaine très concret de l'économie d'énergie. Là aussi nous avons marqué des points vis-à-vis des sceptiques qui se demandaient au lendemain de la signature de l'accord - cadre Canada-CEE, le 6 juillet 1976, comment les deux parties signataires allaient bien pouvoir "remplir" ce cadre.

Je puis vous dire, Monsieur l'Ambassadeur TAIT, que votre Bus de l'Energie constitue bel et bien une action concrète de coopération industrielle dans le sens indiqué par l'Accord cadre.